

MAIRIE de LIOUC
62 Montée de l'Aire
30260 LIOUC

Tél. : 04 66 77 30 44

Courriel : mairie.de.liouc@wanadoo.fr

Bonjour à tous,

Le projet d'autoconsommation énergétique collectif via le photovoltaïque nous a demandé du temps pour rechercher les tenants et les aboutissants dans ce contexte administratif avant de poursuivre notre démarche.

Le processus d'Autoconsommation Collective Etendue est plus compliqué en France que dans le reste de l'Europe. La Loi *Pact* a introduit des restrictions notamment l'impossibilité, pour un investisseur privé, de financer les investissements et d'être dans une société de projet ; nous pouvons contourner cette disposition, propre à la France, avec des financements de projets individuels.

Par exemple, suite à une première expérience d'autoconsommation collective avec des entreprises, LCEET n'est pas dans la société qui porte le projet mais a financé les panneaux solaires sur parking de l'association X, et X exploitera l'installation.

Le portage du projet doit être local, impliquer les acteurs locaux et mobiliser des subventions... par une association !

Ainsi, l'association conduit le projet : montage d'un dossier, montage budgétaire à partir de devis, fait les demandes de subvention... Son siège est à Liouc. L'ingénieur anime et rend compte à l'association suivant un calendrier.

Pour le projet de Liouc, l'intérêt est d'effacer partiellement ou en totalité les factures des particuliers, de la mairie et d'autres consommateurs ; les panneaux solaires sur les toitures des particuliers ne suffisent pas ; il nous faut d'autres sources qui produisent plusieurs MW sans dépasser les 2 MWc.

Pour en débattre, nous vous invitons à une réunion publique :

le 6 avril 2023 à 18 h 00 en la chapelle Saint Blaise à Liouc.

La Compagnie Energie Et Territoires (LCEET) sera accompagnée par le bureau d'études ENOGRID (Etude de potentiel d'autoconsommation collective et Accompagnement autoconsommation collective) afin de fournir les réponses attendues aux questions éventuelles et proposeront un programme.

L'équipe municipale